

La sécurité : une approche théologique

Congrès « Sécurité en Suisse » du Parti évangélique (PEV)
25 janvier 2014, Olten

Shafique Keshavjee

Introduction

Tout d'abord, j'aimerais remercier le PEV pour cette invitation. Ma première découverte de votre parti date d'il y a bien des années. Un questionnaire sur Internet permettait à chacun de découvrir de quel parti il était le plus proche¹. J'ai répondu scrupuleusement à toutes les questions. Puis, en cliquant sur le nom du parti, j'ai découvert que j'étais le plus proche du PEV dont je n'avais jamais entendu parler !²

Mon expérience de la vie politique est limitée. A part la participation à un Conseil régional pendant quelques années (à Rivaz), j'ai été Constituant dans le canton de Vaud et membre de sa commission de rédaction. Ce qui fut une expérience passionnante. J'avais été élu comme indépendant chez les Verts, mais j'ai toujours considéré qu'il y avait des personnes et des idées remarquables dans tous les partis.

Si j'ai accepté cette invitation avec joie, c'est parce que je crois que vous avez raison d'affirmer avec clarté que l'Evangile reste porteuse de valeurs fondamentales pour notre société et sa sécurité.

Comme il est écrit sur votre site:

Depuis 1919, le PEV est convaincu que la foi chrétienne doit se traduire par un engagement politique concret. En tant que parti du centre et défendant des valeurs chrétiennes, le PEV intervient en faveur des défavorisés et des plus faibles. Il s'engage pour la préservation de l'environnement, soutient la responsabilité individuelle ainsi qu'une économie de marché sociale et se positionne comme le protecteur de la famille et de la vie humaine.

Depuis ses origines, le PEV, se basant sur des valeurs chrétiennes, s'engage en faveur d'une Suisse où il fait bon vivre, et qui est fondée sur des valeurs saines. La Bible ne fournit pas de recettes politiques, mais on y trouve des valeurs fondamentales permettant une cohabitation harmonieuse, tels l'honnêteté, la responsabilité, l'amour du prochain, la justice, la solidarité et la paix (www.valeursdevie.ch)³.

¹ <http://www.smartvote.ch>

² Par la suite, j'ai eu l'occasion d'associer des visages à ce parti : je pense notamment à François Bachmann, à Daniel de Roche ou à Didier Rochat. J'apprécie aussi votre volonté de rassembler des chrétiens de différentes confessions, notamment réformées et évangéliques.

³ www.evppev.ch/fr/parti/portrait.html. Les 9 valeurs défendues dans la campagne « [valeursdevie.ch](http://www.valeursdevie.ch) » étant : crédibilité, responsabilité, autolimitation, estime, justice, solidarité, durabilité, ténacité, paix. Il est très intéressant que parmi les premières valeurs mentionnées par ces deux textes se trouvent l'honnêteté et la crédibilité (valeurs bien « suisses », « chrétiennes » et « protestantes » !) et surprenant que celle de la liberté ne soit pas citée (tant elle est évidente ?).

Comme vous le reconnaisez vous-mêmes, il y a des chrétiens dans tous les partis politiques. Et donc l'inspiration que donne l'Evangile ne peut être accaparée par aucun parti.

Le PDC⁴, l'UDC⁵ et l'UDF⁶ ont clairement affirmé (ou réaffirmé) leur référence à des valeurs chrétiennes⁷. Dans tous les autres partis, de gauche comme de droite (des socialistes aux libéraux-radicaux en passant par les Verts et les Verts libéraux) des politiciens remarquables ne cachent pas leurs références chrétiennes⁸. Mais cette communion d'enracinement ne signifie pas communion de perspectives ! Loin de là ! Et cela notamment sur les thématiques du rôle de l'Etat, de la migration ou de la sécurité ! Tous peuvent se référer à des valeurs communes (amour du prochain, liberté, responsabilité, justice, identité nationale, ouverture aux autres peuples...) mais les différences de hiérarchie et de pondération de ces valeurs induisent des politiques fort différentes !

L'approche théologique de la sécurité que je vous propose est donc une lecture parmi d'autres. A discuter et à débattre. Et, dans l'idéal, à affiner et à approfondir avec des chrétiens d'autres partis politiques.

⁴ « Le PDC diffère de la plupart des partis en cela qu'il n'adhère à aucune idéologie, mais qu'il défend les valeurs issues du christianisme. Le C signifie que son action politique s'inscrit dans une dimension verticale, qui échappe à l'opposition horizontale classique entre les deux pôles opposés de la droite et de la gauche. Le PDC ne vise pas un compromis boiteux entre ces extrêmes incompatibles, mais un dépassement de leur contradiction en créant une voie de conciliation. Nous gardons toujours présent à l'esprit les intérêts de tous. Tel est le rôle du PDC » (*Le C dans la dénomination du PDC*, p.2).

http://www.pdc.ch/fileadmin/Bund_FR/downloads/positions/11-01_posp_c_version_finale_f.pdf

Comme le PEV, le PDC trouve dans les valeurs chrétiennes une justification pour éviter les extrêmes (donc pour être « au centre ») et pour trouver des voies de conciliation.

⁵ « L'UDC se reconnaît dans la culture occidentale et chrétienne qui est à la base de notre identité et de notre cohabitation. Ce n'est pas sans raison que notre drapeau porte une croix. Le rôle de l'Eglise est d'offrir du réconfort et de l'aide aux âmes, par la prédication et l'assistance spirituelle. Mais les prédicateurs doivent s'abstenir de faire de la politique du haut de leur chaire, de la même façon que ce n'est pas le rôle des politiciens de prêcher. L'UDC rejette les prises de positions unilatérales et gauchisantes des fonctionnaires ecclésiastiques, car elles divisent nos églises. De même qu'une vision égalitariste et socialiste du monde contredit le message du christianisme qui prône le libre épanouissement de l'individu» (*UDC-le parti de la Suisse. Programme du parti 2011-2015*, p.121).

<http://www.svp.ch/documents/database/dokumente/%24svp/Default%20Folder/2011/SVP%5FCH%5FProgramm2011%5Ff.pdf>

L'UDC prend clairement le contrepied de certaines prises de position (en particulier des Eglises réformées), qu'il considère trop proches de la gauche et d'une vision « égalitariste » (qui tend parfois à minimiser les différences de culture et de religion et à restreindre certaines libertés). En donnant la priorité à la liberté et à l'autonomie (des individus, des entreprises et du pays), l'UDC court constamment le risque de négliger les valeurs tout aussi chrétiennes d'égalité et de solidarité.

⁶ « C'est la Bible qui oriente la politique de l'UDF. Pour avoir une vue concrète de ses valeurs, nous nous attacherons à les définir ci-dessous. Elles constituent la norme et le fil conducteur de notre politique. La plupart des principes bibliques qui sous-tendent l'éthique politique se trouvent dans l'Ancien Testament. Ces principes transparaissent également dans le Nouveau Testament. Bien entendu, c'est des dix commandements que découlent les valeurs définies ci-après. Leur force particulière vient du fait qu'ils forment le seul texte de la Bible que Dieu a écrit de sa propre main. Ils résument l'éthique biblique et couvrent tous les domaines de la vie, aussi bien publique que privée. Comme Jésus l'a souligné, tous les commandements bibliques expriment l'amour pour Dieu et pour le prochain (Mt. 22/37-40). Qui aime son prochain ne le traite pas injustement (Ro. 13/9-10). Aperçu des valeurs fondamentales 1. La crainte de Dieu 2. L'honnêteté 3. La justice 4. La liberté et la responsabilité 5. Le travail et le repos 6. Le mariage et la famille 7. La vie et la dignité humaine 8. La propriété »

http://www.edu-schweiz.ch/cms/fileadmin/dateien_website/nat_udf_suisse/Valeurs/valeursudf.pdf

Comme l'UDC, l'UDF tend à sous-estimer les valeurs d'égalité et de solidarité.

⁷ Cf. l'article de Patricia Briel « Les valeurs chrétiennes s'invitent dans la campagne électorale » (*Le Temps*, 9/2/2011).

http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/db2717dc-33cb-11e0-a2b9-e86504b2dedb/Les_valeurs_chrétiennes_sinvitent_dans_la_campagne_électorale

⁸ En Suisse romande, et parmi bien d'autres, je pense à Jacques-André et Monika Maire, à Liliane Maury Pasquier, à Luc Recordon, à Béatrice Métraux, à Claude Ruey, à Philippe Leuba...

Voici le plan de mon exposé.

Je commencerai par présenter quelques éléments d'une « théologie de la sécurité » dans la Constitution fédérale (1).

Je continuerai en présentant quelques éléments d'une « théologie de la sécurité » dans la Bible (2).

Et je finirai par quelques thèses (3).

1. Eléments d'une « théologie de la sécurité » dans la Constitution fédérale

Comme je l'ai évoqué, j'ai été constituant. Depuis cette expérience, j'ai le réflexe de souvent consulter le texte constitutif qui fait référence pour tous les Suisses, à savoir la Constitution fédérale. Même si cela peut paraître surprenant, je crois qu'une première esquisse d'une « théologie de la sécurité » peut y être trouvée.

Comme vous le savez tous, la Constitution commence par ces mots :

Au nom de Dieu Tout-Puissant!

Le fondement et la limite de tout pouvoir humain est la toute-puissance de Dieu. Or cette toute-puissance divine est clairement marquée par les valeurs chrétiennes de liberté et de solidarité envers les personnes les plus fragiles. En effet, le Préambule se termine par ces mots :

... sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres...

La toute-puissance de Dieu responsabilise et libère. Et la qualité de cette responsabilité et de cette liberté s'exprime par une force, la force de la communauté. Le génie du texte est d'affirmer, à la suite de l'Evangile, que cette force « se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ».

Toute-puissance de Dieu... force de la communauté... faiblesse parmi les membres.

A la différence du Dieu des autres religions, le Tout-Puissant s'exprime en Christ dans la toute-faiblesse de la crèche et de la croix. Et cette faiblesse est force.

« Ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes... et ce qui est faible dans le monde, Dieu l'a choisi pour confondre ce qui est fort » (1 Corinthiens 1/25, 27).

Alors que le Préambule exprime une théologie implicite, le but premier de la Confédération se réfère clairement à la sécurité.

La Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et elle assure l'indépendance et la sécurité du pays (art.2 al. 1)⁹.

⁹ Pour rappel, voici quelques autres articles consacrés à la sécurité dans la Constitution fédérale : sécurité en général (2, 57, 121, 173, 185) sécurité de l'être humain, de l'animal et de l'environnement (120) ; sécurité économique (94) ; sécurité intérieure (52, 57, 58, 173, 185) ; sécurité sociale (41, 110-117) ; sécurité technique dans le trafic aérien (86).

Suivent alors les valeurs de la prospérité, du développement durable, de la cohésion interne, de la diversité culturelle, de l'égalité des chances, de l'engagement pour la conservation durable des ressources naturelles et pour un ordre international juste et pacifique (art.2 al. 2-4). Mais ce qui est affirmé en premier, ce sont les valeurs de la protection de la liberté et des droits, ainsi que l'assurance de l'indépendance et de la sécurité du pays.

La théologie implicite de ces quelques textes me semble être la suivante : le Dieu invoqué induit une communauté forte qui prend soin des plus faibles, un peuple libre dans un pays en sécurité qui s'engage pour une Création respectée et un monde plus juste et pacifié. A mes yeux, cette théologie est belle et, pour l'essentiel, conforme à de nombreuses valeurs de l'Evangile.

Avant de confronter ces réflexions à quelques textes encore plus fondateurs pour les chrétiens, à savoir ceux de la Bible, deux remarques.

1. La référence à Dieu dans la Constitution suisse est, selon moi, précieuse, mais elle est probablement fragile. *Précieuse*, car elle rappelle à la fois le fondement des valeurs (la transcendance de Dieu) et l'horizon des valeurs (Dieu dépasse largement le peuple suisse). *Fragile*, car comme dans tous les pays occidentaux, la sécularisation agnostique, l'horizontalisation matérialiste, l'essor de spiritualités non-chrétiennes et parfois néo-païennes progressent rapidement. De plus en plus de nos concitoyens soit défendent des valeurs d'origine chrétienne sans vouloir se référer à l'Origine de ces valeurs, à savoir le Dieu de Jésus-Christ, soit veulent clairement changer de valeurs.
2. La référence à Dieu dans une Constitution n'est bien sûr pas suffisante pour assurer une sécurité bienfaisante pour tous. La vie d'un peuple est tributaire d'une part de ses représentations de Dieu et d'autre part de la mise en pratique concrète des valeurs qui en découlent. Pour ne mentionner que deux situations en Europe, l'Allemagne et la Grèce se réfèrent tous deux dans leurs textes fondateurs à Dieu.

La Constitution allemande (1949) commence par ces mots :

Conscient de sa responsabilité devant Dieu et devant les hommes, animé de la volonté de servir la paix du monde en qualité de membre égal en droits dans une Europe unie, le peuple allemand s'est donné la présente Loi fondamentale en vertu de son pouvoir constituant.

Et la Constitution grecque (1975) est encore plus explicite et « orthodoxe »:

*Au nom de la Trinité sainte, consubstantielle et indivisible,
La Cinquième Chambre des députés révisionnelle vote...*

Or l'histoire récente atteste que la « sécurité » et le « bien-être » (économique, politique, social...) de ces deux peuples ne se ressemblent pas du tout !

Une même référence à Dieu, l'une marquée par une tradition luthérienne, l'autre par une tradition orthodoxe, ont suscité des mises en œuvre politique et des rapports à l'économie, notamment, fort différents !

2. Eléments d'une « théologie de la sécurité » dans la Bible

Après une méditation introductory (2.1), je présenterai quelques textes du Premier Testament (2.2.) puis du Second Testament (2.3.).

2.1. Méditation introductory

Pour aborder cette thématique, et puisque nous sommes encore au début de l'année, je vous invite à méditer le Psaume 81. Selon la tradition juive, ce Psaume est associé au Nouvel-An, à Roch ha-chanah (litt. tête ou commencement de l'année)¹⁰. Or cette grande fête qui ouvre l'année et qui se termine dix jours plus tard par l'autre grande fête juive, Yom Kippour (litt. jour du pardon), est le jour qui anticipe le jugement de Dieu. C'est donc la grande occasion offerte à chacun pour faire son examen de conscience.

Le Psaume 81 commence par une invitation à la louange.

Jubilez pour Dieu notre force ! (v.1)

Dieu est notre force. Non pas *ma* force, mais *notre* force. C'est ensemble que nous sommes forts.

Cette reconnaissance donne à la fois une sécurité fondamentale –si Dieu est notre force, nous ne serons jamais démunis- et elle suscite une humilité radicale –notre force, elle n'est pas d'abord nous-mêmes, mais en Dieu.

Cette reconnaissance suscite la jubilation, des cris de joie.

Le peuple est alors appelé à célébrer Dieu avec les instruments à percussion, à cordes et à vent (vv.3-4).

Puis vient le rappel fondamental pour Israël de la sortie d'Egypte.

Le Dieu qui est célébré est le Dieu qui a entendu la souffrance de son peuple opprimé et qui l'a libéré.

Dieu parle alors en « Je » à un « Tu » qui est ce peuple.

Tu as crié dans la détresse, et je t'ai délivré. (v.8)

Après une pause, Dieu exprime pour ainsi dire ses vœux de Nouvel An.

Un appel, un rappel et une promesse.

Ecoute, mon peuple, et je t'avertirai. Israël, si tu m'écoutes !

Qu'il n'y ait pas chez toi d'autre dieu ! Ne te prosterner pas devant un dieu étranger !

Je suis le SEIGNEUR (YHWH), ton Dieu, celui qui t'a fait monter d'Egypte ; ouvre grand la bouche, et je la remplirai ! (vv.9-11)

Si Israël écoute vraiment, il sera en sécurité et sa bouche sera comblée de nourriture. Mais après cette grande promesse, vient la terrible déception de Dieu.

*Mais mon peuple n'a pas écouté ma voix,
Israël n'a pas voulu de moi,
et je les ai renvoyés à leur cœur endurci :
qu'ils suivent donc leurs projets ! (vv.12-13)*

¹⁰ *The Jewish Study Bible*, New York, Oxford University Press, 1999, p.1374.

Dieu a écouté la souffrance de son peuple et il a parlé. Mais le peuple n'a pas écouté son Dieu. Dieu a libéré Israël de l'insécurité, mais le peuple s'est enfermé dans sa surdité. Et cette surdité, qui afflige Dieu, génère de nouvelles insécurités.

Dieu semble découragé. Mais il n'abandonne pas son peuple.

*Ah ! si mon peuple m'écoutait,
si Israël suivait mes chemins,
j'aurais vite fait d'humilier leurs ennemis,
de détourner ma main contre leurs oppresseurs.
Ceux qui haïssent le SEIGNEUR le courtiseraient,
ce serait leur destin pour toujours.
Il nourrirait Israël de fleur de froment,
et de miel sauvage il le rassasierait. (vv.14-17)*

Que nous apprend ce Psaume ?

Au moins trois choses :

1. La seule et vraie sécurité est dans l'écoute et l'obéissance au Dieu vivant, libérateur et aimant.
2. Toute soumission à de faux dieux qu'ils soient très spirituels ou très matériels -tels l'Argent, la Nation, l'Etat ou l'Ego...- même si cette soumission offre l'apparence d'une sécurité, elle ne peut, à la longue, que dégénérer en de profondes insécurités.
3. Hier, comme aujourd'hui, notre plus grande difficulté est d'écouter la Parole du Dieu Vivant.

2.2. Dieu et la sécurité dans quelques textes du Premier Testament

Au cœur du Premier Testament se trouve l'expérience d'une Libération et d'une Législation, d'une Confession et d'une Application, d'une Contestation et d'une Réconciliation.

a. Libération et Législation

Pour le peuple d'Israël, Dieu est d'abord expérimenté comme le Libérateur. Il est Celui qui le fait sortir de la servitude du pays d'Egypte (Exode 1-18) pour l'orienter vers la sécurité d'une Terre promise (Deutéronome 11).

Or la libération de Dieu s'opère dans un monde de séduction, d'agression et d'oppression. Jusque dans la sécurité du jardin d'Eden, le serpent de la méfiance s'infiltra (Genèse 3). De cette méfiance, naîtront la violence et la mort. Au sein du couple et entre les enfants (Genèse 4), dans le cœur de chaque humain (Genèse 6/5s) et entre les peuples (Genèse 14). La Bible prend très au sérieux la profondeur du mal et du malheur à l'œuvre dans les relations humaines et le monde. Aucun angélisme n'est possible. Dans les familles, dans la société et entre les peuples, le Mal et le Malin ne cessent de faire des ravages. Mais la Bible invite à prendre encore plus au sérieux que Dieu est le Libérateur des oppressions humaines.

Après la Libération, Dieu est expérimenté comme le Législateur. Il est Celui qui, par les Dix Commandements (Exode 20 ; Deutéronome 5) notamment, offre un cadre sécurisant. La liberté nouvellement acquise doit être fortifiée, éduquée, orientée vers la solidarité. Et pour cela, il est nécessaire de sans cesse critiquer les idoles humaines qui asservissent (fausses idées, fausses pratiques, fausses paroles et fausses activités religieuses –les 4 premiers commandements) et de sans cesse renforcer le respect de l'image divine dans tous les proches et les prochains (les 6 derniers commandements).

b. Confession et Application

Le Dieu d'Israël est confessé comme l'Un et l'Unique. Il est Celui que le peuple est appelé à aimer et à transmettre aux nouvelles générations.

Le cœur de la confession juive, reprise par Jésus (Marc 12/28-34), se trouve dans le SHEMA (Ecoute) Israël.

« ÉCOUTE, Israël ! Le SEIGNEUR (YHWH) notre Dieu est le SEIGNEUR UN. Tu aimeras le SEIGNEUR ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton être, de toute ta force. Les paroles des commandements que je te donne aujourd'hui seront présentes à ton cœur ; tu les répéteras à tes fils ; tu les leur diras quand tu resteras chez toi et quand tu marcheras sur la route, quand tu seras couché et quand tu seras debout ; tu en feras un signe attaché à ta main, une marque placée entre tes yeux ; tu les inscriras sur les montants de porte de ta maison et à l'entrée de ta ville » (Deutéronome 6/4-9).

Le Dieu d'Israël ne souhaite pas seulement être confessé en paroles, il désire avant tout être *obéi* en actes¹¹. Il est Celui qui demande que sa volonté soit *appliquée* dans la vie de tous les jours¹².

« Que nul d'entre vous n'exploite son compatriote ; c'est ainsi que tu auras la crainte de ton Dieu. Car c'est moi, le SEIGNEUR, votre Dieu. Mettez mes lois en pratique ; gardez mes coutumes et mettez-les en pratique : et vous habiterez en sûreté dans le pays. Le pays donnera son fruit, vous mangerez à satiété, et vous y habiterez en sûreté. » (Lévitique 25/17-19).

L'effet de l'application des commandements –en particulier la non-exploitation ici du compatriote, ailleurs de l'émigré, de l'orphelin et de la veuve (Deutéronome 24/17s)- est la sécurité (*betach*, litt. la confiance, la capacité de se reposer les uns sur les autres).

La vraie sécurité est clairement fruit de la justice (cf. Esaïe 32/17).

L'ensemble des (613) commandements de la Loi juive qui doivent être mis en pratique sont parfois résumés par les trois préceptes du prophète Michée :

¹¹ Voir le beau livre de Paul Beauchamp, *D'une montagne à l'autre. La Loi de Dieu*, Paris Seuil, 1999 où l'auteur ne cesse d'aller de la montagne où fut donné le Décalogue à celle où fut prononcé le grand Sermon de Jésus. « Obéir au Dieu qui libère, c'est là une articulation centrale du Décalogue » (p.35).

¹² « Aujourd'hui, l'humanité arrive à un point où la plupart des principes du Décalogue sont intégrés par les appareils législatifs et judiciaires, au niveau national et international. Mais jamais les hommes n'ont été plus éloignés de leur application » (André Chouraqui, *Les Dix commandements aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 2000, p.24). Il n'est pas inutile de rappeler que René Cassin, président de l'Alliance israélite universelle, fut un des auteurs principaux de la Déclaration universelle des droits de l'homme (10/12/1948) avec Eleanor Roosevelt (épouse du président Franklin Roosevelt et nièce de l'ancien président Theodore Roosevelt). Or René Cassin considérait la Déclaration universelle comme un « Décalogue laïque » (A. Chouraqui, *op.cit.*, p.21).

« On t'a fait connaître ô homme (Adam) ce qui est bien et ce que le Seigneur recherche (darash) pour toi : c'est que tu fasses la justice (mishpat) et que tu aimes la bonté (hésèd) et que tu marches humblement avec ton Dieu » (Michée 6/8)¹³.

Le propre du monothéisme, c'est non seulement l'unité en Dieu, mais aussi l'unité des valeurs. Ainsi, des valeurs en tension telles la justice et la bonté (une justice sans bonté risque d'être trop sévère ; une bonté sans justice risque d'être trop indulgente) se trouvent articulées¹⁴.

c. Contestation et Réconciliation

Dieu est Celui qui, par ses prophètes, ne cesse de contester l'idolâtrie et les manquements de son peuple. Il est Celui qui critique les fausses sécurités.

La voix de Jérémie (prophète du 6^{ème} siècle avant J.-C.) retentit jusqu'à aujourd'hui :

Ainsi parle le SEIGNEUR :

*Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi pour s'éloigner de moi,
pour suivre ce qui est futile et se rendre eux-mêmes futiles ?*

*(...) mon peuple a doublement mal agi : ils m'ont abandonné, moi, la source d'eau vive,
pour se creuser des citernes, des citernes crevassées, qui ne retiennent pas l'eau.*

*(...) Jusque sur les pans de ton vêtement on retrouve le sang des pauvres, des innocents que tu
n'as pas surpris en flagrant délit d'effraction : voilà ce qui te perd.*

*(...) Oui, le SEIGNEUR méprise ton système de sécurité ;
ce n'est pas ainsi que tu réussiras... (Jérémie 2/5, 13, 34, 37)*

Au-delà de la contestation, Dieu est aussi Celui qui réconcilie et qui réhabilite. Après la critique et la dispersion, Dieu est Celui qui encore et toujours réconforte et rassemble (Esaïe 66, Osée 14, Joël 4, Amos 9...).

¹³ Le Réseau Michée -ou Micahnetwork <http://www.micahnetwork.org/fr-> est une communauté chrétienne (évangélique) mondiale qui s'inspire de cette parole pour mettre en œuvre une mission intégrale. Theodor Roosevelt, en 1917 alors qu'il était colonel, rédigea un message inscrit dans les Nouveaux Testaments donnés à chaque soldat, message affirmant que ce texte de Michée préfigurait tout son enseignement. « Exercez la justice ; et par conséquent, luttez vaillamment contre ceux qui prennent position pour le règne de Moloch et de Belzébuth dans ce monde. Aimez la miséricorde ; traitez vos ennemis avec bonté ; aidez les affligés ; traitez chaque femme comme si elle était votre sœur ; prenez soin des petits enfant et soyez doux envers les vieux et les nécessiteux. Marchez humblement ; vous ferez ainsi si vous étudiez la vie et les enseignements du Sauveur, en marchant dans ses pas ». Puis il conclut avec cette exhortation qui résume bien ce que pourrait être une théologie de la sécurité : « Rappelez-vous ceci : le gouvernement le plus perfectionné ne pourra garder de la destruction, en tant que nation, s'il n'y a pas en nous une âme. Aucune abondance matérielle ne nous servira si nous laissons s'atrophier nos sens spirituels. Les ennemis de notre propre foyer l'emporteront certainement sur nous, à moins qu'on ne trouve, chez notre peuple, une vie intérieure qui s'exprime par une qualité morale comme celle qu'ont prêchée les voyants et les prophètes de Dieu, à une époque où la grandeur de la Grèce et où la gloire de Rome appartenaient encore à un futur lointain » (cité par George Grant dans son avant-propos au livre de Darrow Miller et Stan Guthrie, *Faites des nations mes disciples. Clés pour une réforme de nos sociétés*, Yverdon, Jeunesse en Mission Editions, 2008, pp.12s).

¹⁴ Sur ce thème, lire de Léon Askénazi (auteur extrêmement stimulant) : « L'Unité des valeurs » in *La Parole et l'Ecrit. I. Penser la tradition juive aujourd'hui*, Paris, Albin Michel, 1999. L'apport du monothéisme est, selon Askénazi, de faire vivre ensemble des valeurs qui sont contradictoires. La gauche et la droite (comme partis et comme mains) sont appelées à travailler ensemble, même si elles sont différentes et s'opposent. « (...) la main droite et la main gauche ne coïncideront jamais. Elles sont toutes deux cependant indispensables à la geste de l'homme. Il arrive toutefois qu'elles s'étreignent. A l'heure du danger, pour la prière. Et c'est le temps de l'union nationale pour les sociétés en péril. Elles se joignent aussi, pour le salut, comme dans telle culture d'autrefois. Que faudrait-il pour que cela permette aussi le salut des sociétés d'aujourd'hui ? » (p.53).

2.3. Dieu et la sécurité dans quelques textes du Nouveau Testament

Au cœur du Nouveau Testament se trouve le renouvellement d'une Libération et d'une Législation, d'une Confession et d'une Application, d'une Contestation et d'une Réhabilitation.

a. Libération et Législation

Alors qu'au cœur du Premier Testament se trouve la fête de Pâque (commémoration de l'Exode et de la fin de l'esclavage) au cœur du Nouveau Testament se trouve l'événement de Pâques (la mort et la résurrection du Christ) (Matthieu 28, Marc 16, Luc 24, Jean 20-21). L'ultime sécurité est la victoire sur l'ultime ennemi qu'est la mort.

Comme l'affirme clairement le texte le plus ancien du Nouveau Testament :

« Nous ne voulons pas, frères, vous laisser dans l'ignorance au sujet des morts, afin que vous ne soyez pas dans la tristesse comme les autres, qui n'ont pas d'espérance. Si en effet nous croyons que Jésus est mort et qu'il est ressuscité, de même aussi ceux qui sont morts, Dieu, à cause de ce Jésus, à Jésus les réunira. » (1 Thessaloniciens 4/13-14).

Cette sécurité spirituelle est encore plus fondamentale que toute sécurité sociale¹⁵.

Alors qu'au début du Premier Testament se trouvent la tentation dans le jardin d'Eden (Genèse 3) et la tentation dans le désert (Exode 15/22s), au début du Nouveau Testament se trouve la triple tentation de Jésus par le diable (Matthieu 4 ; Luc 4)¹⁶.

En traversant victorieusement ces trois tentations, Jésus indique la voie de toute libération.

* A la tentation d'utiliser tout son pouvoir pour n'offrir que du pain (tentations des matérialismes de gauche ou de droite), Jésus répond par l'importance du pain et de la Parole de Dieu (une humanité nourrie dans son corps et dans son esprit).

* A la tentation d'utiliser la Parole de Dieu pour son propre pouvoir (tentations de toutes les institutions religieuses d'Occident ou d'Orient) Jésus répond par l'importance d'une confiance nue en Dieu (une humanité humble et accueillante).

* A la tentation d'obtenir du pouvoir en se confiant dans les stratégies du diable, le « dieu de ce monde » (2 Corinthiens 4/4) (tentations de toutes les philosophies, religions, politiques et idéologies autosuffisantes, arrogantes et accaparantes), Jésus répond par

¹⁵ Voici une affirmation forte de Nicolas Sarkozy : «Je considère que, toutes ces dernières années, on a surestimé l'importance des questions sociologiques, tandis que le fait religieux, la question spirituelle ont été très largement sous-estimés. La question spirituelle existe très exactement depuis que l'homme a pris conscience de son destin particulier, celui d'être un humain. La question spirituelle, c'est celle de l'espérance, l'espérance d'avoir, après la mort, une perspective d'accomplissement dans l'éternité. Depuis que l'homme est conscient d'avoir un destin, il éprouve le besoin d'espérer. Pour fondamentale qu'elle soit, la question sociale n'est pas aussi consubstantielle à l'existence de l'humain que la question spirituelle. (...) La question de l'espérance, celle du sens de la vie, est sans doute la question la plus importante de l'existence.» (Nicolas Sarkozy, *La République, les religions et l'espérance*, Paris, Editions du Cerf, 2004, p. 14, 21)

¹⁶ Selon Dostoïevski, ces trois tentations expriment et récapitulent « toute l'histoire future du monde et de l'humanité » (*Les Frères Karamazov*, tome 1, Paris, Le Livre de poche, 1972, p. 320). *La Légende du Grand Inquisiteur*, section du roman où se trouve cette citation, est un des sommets de la littérature mondiale que toute personne confrontée au pouvoir devrait lire. Pour une belle analyse, cf. le chapitre « Les tentations au désert » de Fabrice Hadjadj in *La foi des démons ou l'athéisme dépassé* ; Paris, Albin Michel, 2011, pp.27-52.

l'importance d'une adoration sans pouvoir du Dieu unique qui peut tout (une humanité fidèle et généreuse).

Alors que dans le Premier Testament le don du Décalogue (Législation) suit la sortie d'Egypte (Libération), dans le Nouveau Testament le don du Sermon sur la montagne (nouvelle Législation) suit la victoire sur le diable dans le désert (nouvelle Libération).

Dans cette « nouvelle Loi », Jésus radicalise les valeurs du Premier Testament (jusqu'à enseigner l'amour de l'ennemi, cf. Matthieu 5/44). Jésus ne nie pas les valeurs fondamentales du Premier Testament : à savoir l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Au contraire il les réaffirme (cf. Matthieu 22/34-40).

Selon l'enseignement du Christ, une vraie sécurité ne peut exister que là où la mauvaise utilisation du pouvoir est limitée et là où l'amour de soi, du prochain et de l'ennemi grandissent.

b. Confession et Application

Alors que dans le Premier Testament, la confession fondamentale est celle de YHWH comme Seigneur (*adonaï* en hébreu, *kurios* en grec), dans le Nouveau Testament et les premières Eglises chrétiennes, c'est la confession « Jésus Christ est Seigneur » qui qualifie les premiers disciples (cf. Philippiens 2/11).

Ce n'est pas César qui est Seigneur, mais bien Jésus. Par lui, le Royaume de Dieu s'est rapproché (Marc 1/15s). En lui est la vraie sécurité.

Parce que Jésus est mort et ressuscité pour nous, notre salut (sécurité fondamentale) dépend de lui et non de nos pratiques, efforts ou œuvres (cf. Romains 3).

Or de même que dans le Premier Testament la confession de foi sans application de la Loi est vaine, de même dans le Nouveau Testament, une confession de foi sans fruits de la foi est stérile (Jacques 2/14s).

« Ce ne sont pas tous ceux qui me disent : « Seigneur ! Seigneur ! » qui entreront dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux» (Matthieu 7/21).

Et selon la parabole du jugement, nos vies seront évaluées à l'attention portée aux plus démunis autour de nous.

« Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, accompagné de tous les anges, alors il siégera sur son trône de gloire. Devant lui seront rassemblées toutes les nations, et il séparera les hommes les uns des autres, comme le berger sépare les brebis des chèvres. Il placera les brebis à sa droite et les chèvres à sa gauche. Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : "Venez, les bénis de mon Père, recevez en partage le Royaume qui a été préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi." Alors les justes lui répondront : "Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé et de te nourrir, assoiffé et de te donner à boire ? Quand nous est-il arrivé de te voir étranger et de te recueillir, nu et de te vêtir ? Quand nous est-il arrivé de te voir malade ou en prison, et de venir à toi ?" Et le roi leur répondra : "En vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait !" (Matthieu 25/31-40).

c. Contestation et Réconciliation

Alors que dans le Premier Testament, les prophètes ont souvent critiqué un manque d'obéissance à la Loi de Dieu, dans le Nouveau Testament Jésus critique aussi un excès d'obéissance à la lettre de la Loi qui en fait oublier l'essentiel (litt. ce qui a du poids) à savoir : la justice, la miséricorde et la fidélité (Matthieu 23/23)¹⁷.

La tentation de revenir à une lecture littérale de la Loi était grande dans l'une ou l'autre communauté chrétienne. Avec force, l'apôtre Paul conteste cette pratique et réaffirme le sens de la vie chrétienne :

« C'est pour que nous soyons vraiment libres que Christ nous a libérés. Tenez donc ferme et ne vous laissez pas remettre sous le joug de l'esclavage. (...) Vous avez rompu avec Christ, si vous placez votre justice dans la loi ; vous êtes déchus de la grâce. (...) vous, frères, vous avez été appelés à la liberté. Seulement ne faites pas de cette liberté un prétexte pour vivre selon les désirs de votre propre nature. Au contraire, laissez-vous guider par l'amour pour vous mettre au service les uns des autres. Car toute la loi se résume dans ce seul commandement : « Tu dois aimer ton prochain comme toi-même » (Galates 5/1, 4, 13-14).

Alors que dans le Premier Testament, la réconciliation avec les fautifs qui changent de voie est enseignée, dans le Nouveau Testament Jésus radicalise cet enseignement en affirmant l'importance du pardon à l'égard d'un fautif, non « jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois » (cf. Matthieu 21/22).

Seule une pratique de la réconciliation reflète le Royaume de Dieu (cf. Matthieu 18/23-35)¹⁸.

Transition

Ces quelques grands rappels, centrés sur l'essentiel de la vie juive et chrétienne, sont largement insuffisants pour développer une « théologie de la sécurité ». Pour ce faire, il serait important d'aborder notamment les rôles (ambivalents) de l'Etat et de l'armée.

Ainsi, le rôle de l'Etat est *positif* selon Romains 13/1-9, texte selon lequel l'autorité du magistrat est « ministre (diakonos, au service) de Dieu pour le bien » (v.4). Son glaive, en punissant, est « ministre de Dieu exprimant la justice (ekdikos) de la colère envers celui qui commet le mal » (v.6).

L'Etat a la fonction fondamentale d'encourager le bien et de restreindre le mal. Il est ainsi un agent indispensable de la sécurité.

Mais le rôle de l'Etat peut aussi être *négatif* selon Apocalypse 13, lorsqu'il exprime un pouvoir (dans ce texte, le pouvoir impérial romain) qui veut usurper le pouvoir de Dieu. L'Etat peut donc aussi devenir source d'insécurité¹⁹.

¹⁷ Ce principe sera repris par Paul lorsqu'il parle de son ministère comme celui d'une alliance nouvelle, non de la lettre, mais de l'Esprit car « la lettre tue et l'Esprit vivifie » (2 Corinthiens 3/6).

¹⁸ La grandeur de Nelson Mandela, reconnue par tous, vient précisément d'avoir su pardonner à ses ennemis politiques, tout en mettant en place une commission de « Vérité et Réconciliation ». Mandela avait reçu une éducation méthodiste et avait suivi avec beaucoup d'assiduité les offices religieux organisés par les aumôniers de la prison. Pour le témoignage d'un de ses aumôniers, lire l'article :

<http://www.churchtimes.co.uk/articles/2013/13-december/news/world/'he-shone-with-the-light-of-christ'>

¹⁹ Parmi de nombreux ouvrages sur ce sujet, lire d'André Dumas, *Théologies politiques et vie de l'église*, Lyon, Editions du chalet, 1977 et de John H. Yoder, *Jésus et le politique*, Lausanne, Presses Bibliques Universitaires, 1984.

3. Une « théologie de la sécurité » : quelques thèses

Libération et Législation

1. Il n'y a pas de vraie sécurité sans *liberté* et sans libération continue de ce qui opprime les individus et les communautés.

2. Il n'y a pas de vraie sécurité sans *éducation de la liberté* de chacun vers plus d'amour et de *responsabilité* (Décalogue, Sermon sur la montagne, droits humains...).

Commentaire

Au cœur de la tradition judéo-chrétienne et au fondement de l'Occident gréco-latin se trouve la valeur de la liberté. Le Dieu de la Bible est celui qui libère de l'oppression et des puissances de mort. Mais cette liberté est fragile. Elle est sans cesse menacée de l'extérieur (tensions et guerres politiques, économiques, culturelles, religieuses, sociales, technologiques...) et de l'intérieur (peurs et convoitises, haines et rancunes, ignorances et préjugés...).

Moïse et les prophètes, Jésus et les apôtres, Socrate et les grands philosophes ont eu une même préoccupation : l'éducation de la liberté. Pour la tradition judéo-chrétienne, la croissance de la liberté se manifeste par une croissance de l'amour et de la responsabilité, en particulier envers les plus fragiles de la société²⁰.

Confession et Application

3. La sécurité, selon la Bible, est un *espace de confiance* : confiance en Dieu, confiance au sein de la famille, confiance dans les autorités politiques et religieuses, confiance dans l'entreprise, confiance dans les divers acteurs de la société.

4. La sécurité est un espace de confiance où chacun est appelé à mieux conjuguer, et dans tous les domaines de sa vie, liberté et solidarité, justice et bonté, singularité et communion.

5. Une société de confiance croît en valorisant les compétences de chacun et en limitant les incompétences, en répartissant le pouvoir entre tous et en limitant les risques d'abus de pouvoir.

Commentaire

Au cœur de la tradition judéo-chrétienne se trouve la foi, à savoir la confiance. Celle-ci trouve son fondement en Dieu qui, digne de confiance, fait confiance aux humains et les appelle à vivre des relations de confiance. Une politique de sécurité est celle qui, pleinement consciente des menaces externes et internes à la liberté, cherche à développer la confiance. A l'image du Dieu trinitaire, cette confiance croît lorsque des valeurs en tension (unité et diversité, liberté et solidarité, justice et bonté...) sont articulées les unes aux autres.

Ce n'est pas un hasard si ce sont les pays de tradition protestante qui, conscients plus que les autres, que l'homme a un potentiel prodigieux et qu'il est perturbé, qu'il est pécheur et appelé à être pardonné, ont développé des « sociétés de confiance »²¹.

²⁰ Une partie importante des conflits en politique vient notamment du désaccord dans la détermination de *qui est le plus faible* ? Est-ce la mère ou l'embryon ? Le chômeur suisse ou le travailleur immigré ? Les producteurs agricoles locaux sous-payés ou les réseaux de distribution affaiblis par la concurrence mondiale ? Il n'y a pas de réponse simple. Mais chaque fois que cela est possible, il me semble important de prendre localement la défense du plus faible parmi les plus faibles...

²¹ Alain Peyrefitte, dans son ouvrage *La société de confiance*, Paris, Odile Jacob, 2005, montre de manière convaincante que d'une part le christianisme a pu et peut générer une société de confiance et que, d'autre part, parmi les peuples de tradition chrétienne, ce sont les protestants qui l'ont le mieux développée. « Le

Contestation et Réconciliation

6. Il n'y a pas de vraie sécurité sans critique des fausses sécurités.

7. La sécurité d'une société croît lorsque les injustices et les actes de méchanceté sont sanctionnés avec justice et avec bonté.

8. La sécurité d'une société croît lorsque les inévitables défiances à l'œuvre en chacun et entre tous sont surmontées par un surcroît de confiance.

Commentaire

La nation, l'argent, la force militaire, les lois... sont de bonnes sécurités si elles sont au service de la protection des humains et en particulier des plus fragiles. Mais ils deviennent de mauvaises sécurités lorsqu'ils deviennent des buts en soi et sont idolâtres.

Dans un monde où le mal est potentiellement présent en chaque individu et agissant dans toutes les relations, seule une force ferme et juste peut en limiter les débordements (police, armée, justice). Mais ces forces, si elles perdent le sens de la justice et de la bonté, deviennent alors elles-mêmes des facteurs qui amplifient le mal.

Transformer la défiance en confiance, tel est le sens de la spiritualité, de l'éthique, de l'éducation et de la formation. Et pour tout cela, les Eglises, avec d'autres acteurs, continuent de jouer un rôle inestimable.

Conclusion

Dans une perspective de théologie chrétienne, la sécurité est une réalité fort complexe. Elle ne peut se déployer dans un contexte de servitude et n'existe que là où est la liberté. Mais là où se trouve la liberté demeure le risque constant d'abuser de cette liberté. C'est pourquoi, la sécurité ne peut croître que là où la liberté est éduquée vers la justice et la bonté.

Dieu étant la Source de la liberté, c'est dans son écoute et la pratique de sa volonté que réside la vraie sécurité. Et cette volonté s'exprime par le refus de toute exploitation d'un compatriote ou d'un émigré et par la protection accrue des humains les plus faibles et des créatures (animales et végétales) les plus menacées.

La Constitution suisse reflète plusieurs de ces valeurs.

Par une écoute toujours plus fine de la Bible et une mise en pratique plus sérieuse de ses valeurs, les citoyens et les partis qui se réfèrent à la foi chrétienne ne pourront que faire croître une sécurité plus juste et bienfaisante pour tous.

christianisme est une religion de l'aventure, de l'entreprise, de la confiance, capable de fonder une société de confiance » (p.538). « En rapprochant systématiquement la carte religieuse de l'Europe et les cartes des phénomènes économiques, sociaux et culturels, on constate qu'elles se recouvrent à peu près exactement ; et qu'en termes statistiques, ces recouvrements sont significatifs. Selon que nos sociétés sont historiquement protestantes ou catholiques, réformées ou contre-réformées, elles se situent en haut ou en bas des échelles par lesquelles on peut mesurer la modernité ; elles ont avancé plus ou moins vite sur les axes de progression du développement » (p.550). Si aujourd'hui, le fossé tend à se résorber, affirme Peyrefitte, c'est d'une part parce que le catholicisme a intégré beaucoup de principes protestants, et aussi parce que «les sociétés protestantes se sont éloignées de leurs principes. Le phénomène bureaucratique n'a cessé d'y progresser ». (p.532). Xavier Couplet et Daniel Heuchenne dans leur ouvrage *Religions et développement*, Paris, Economica, 1998, confirment largement cette analyse. Jusque dans l'analyse du nombre d'accidents de la route, les pays protestants sont plus sûrs (p.121). Tout récemment, l'économiste Pierre Le Roy est arrivé aux mêmes conclusions : ce sont les pays de tradition protestante qui arrivent en tête de son classement Globecu du bonheur mondial. Sur ce sujet cf. <http://www.fait-religieux.com/la-religion-d-un-pays-influe-t-elle-sur-son-bonheur->